

20 23

Plan d'engagement vers la réussite des élèves

Centre
de services scolaire
du Lac-Abitibi

Québec 





TABLE DES MATIÈRES

Membres du comité d'engagement vers la réussite des élèves	4
But du plan d'engagement vers la réussite	5
Encadrements légaux.....	6
Contexte	10
Consultations menées lors de l'élaboration du plan d'engagement.....	13
L'état de la réussite des élèves	17
Vulnérabilité des élèves au primaire	19
Indicateurs du ministère	22
Cohérence avec le plan stratégique du ministère	27
Notre plan d'engagement vers la réussite des élèves	30
Vision	32
Nos orientations, nos objectifs, nos cibles.....	33
Orientation 1.1. Améliorer la réussite de tous nos élèves	34
Orientation 1.2. Faire des écoles et des centres des espaces accueillants.....	47
Tableau synthèse	49
En conclusion	52
Annexe 1 - Déclaration d'engagement	54

MEMBRES DU COMITÉ D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Isabelle Godbout, directrice générale

Linda Gauthier, directrice des Services réussite éducative et persévérance scolaire

Chantal Dostaler, personnel enseignant au Centre de formation des adultes

Sylvie Wafer, directrice d'école secondaire

Marco Fournier, directeur du Centre de formation générale des adultes

Cindy Veillette, personnel enseignant au secondaire

Martin Audet, directeur du Centre de formation professionnelle

Marie-Pier Fournier, personnel enseignant au secondaire

Jonathan Raymond, coordonnateur des Services réussite éducative et persévérance scolaire

Daniel Lavergne, personnel professionnel

Gilles Côté, directeur d'école primaire et secondaire

Brigitte Roy, directrice des Services éducatifs

Brigitte Cimon, personnel de soutien

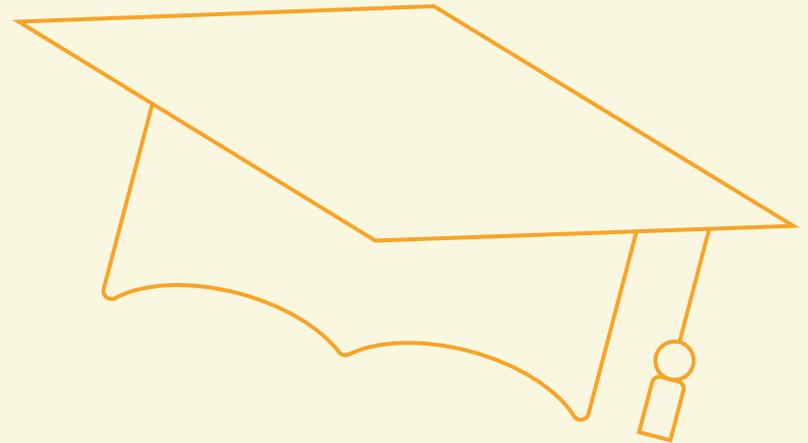
Kathleen Thelland, personnel enseignant en formation professionnelle

Mélanie Boulet, présidente du conseil d'administration

Steve Bissonnette, milieu de recherche en sciences de l'éducation

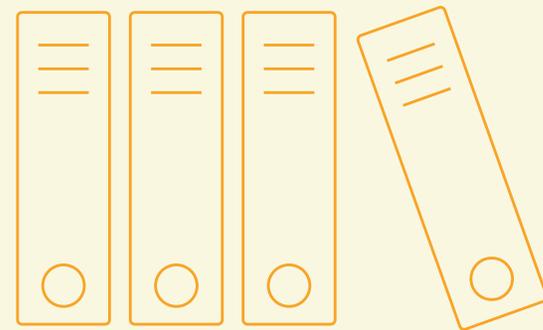
Manon Fortier, secrétaire générale et responsable des communications

BUT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE



Le plan d'engagement vers la réussite permet de partager, avec l'ensemble des intervenants éducatifs, des parents et de la communauté, une vision commune des constats et défis en vue de créer une mobilisation autour d'orientations et d'objectifs axés sur l'élève. Le plan d'engagement vers la réussite permet ainsi de faire connaître ce que le centre de services entend faire pour assurer la réussite éducative de tous ses élèves, jeunes et adultes, quelles seront ses priorités, et les efforts qui seront nécessaires pour y parvenir.

ENCADREMENTS LÉGAUX



Le plan d'engagement vers la réussite doit respecter les dispositions législatives de la Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique.

209.1 Pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque commission scolaire établit un plan d'engagement vers la réussite cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère. Le plan d'engagement vers la réussite doit également, le cas échéant, répondre aux attentes signifiées en application de l'article **459.2**. En outre, sa période doit s'harmoniser avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article **459.3**.

Ce plan, qu'elle peut actualiser au besoin, doit comporter :

1. le contexte dans lequel elle évolue, notamment les besoins de ses écoles et de ses centres, les principaux enjeux auxquels elle est confrontée ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'elle dessert ;
2. les orientations et les objectifs retenus ;
3. les cibles visées au terme de la période couverte par le plan ;
4. les indicateurs, notamment nationaux, utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et cibles visés ;
5. une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à leur qualité ;
6. tout autre élément déterminé par le ministre.

Le centre de services scolaire transmet au ministre son plan d'engagement vers la réussite et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si la commission scolaire et le ministre en conviennent. Le plan d'engagement vers la réussite prend effet le jour de sa publication. La commission scolaire doit, lors de la séance qui suit la prise d'effet de son plan d'engagement vers la réussite, présenter à la population le contenu de ce plan. Un avis public indiquant la date, l'heure et le lieu de cette séance doit être donné à la population au moins 10 jours avant sa tenue.

193.9 Le directeur général ou tout autre membre désigné par le comité d'engagement pour la réussite des élèves doit présenter le plan d'engagement vers la réussite proposé par le comité au conseil d'administration du centre de services scolaire pour approbation. Si le conseil d'administration ne l'approuve pas, il doit motiver sa décision lors de la séance où il est rejeté. Une copie du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration dans lequel est consignée la décision motivée doit être transmise au comité d'engagement pour la réussite des élèves.

220. Le centre de services scolaire prépare un rapport annuel conformément aux dispositions du règlement pris en vertu de l'article **457.6** afin de rendre compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan d'engagement vers la réussite et des résultats obtenus en fonction des objectifs et des cibles qu'il comporte.

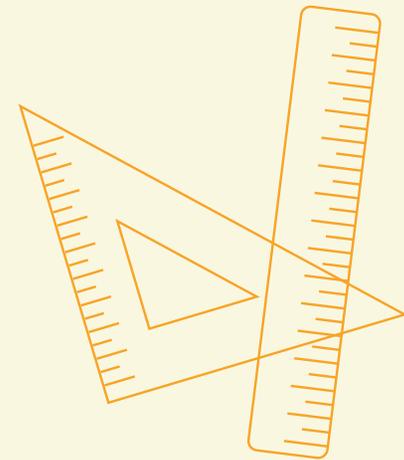
457.6 Le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un centre de services scolaire ou d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport.

Le ministre peut déterminer, pour l'ensemble des commissions scolaires ou en fonction de la situation de l'une ou de certaines d'entre elles, des orientations, des objectifs ou des cibles devant être pris en compte pour l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

Le ministre peut prescrire à toute commission scolaire des modalités visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le ministère.

Il peut en outre, à la suite de la réception du plan d'engagement vers la réussite d'une commission scolaire, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article **209.1** ou de procéder à des modifications afin que la période couverte par ce plan soit harmonisée avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa. Il peut aussi faire une telle demande afin que ce plan soit cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère ou qu'il réponde aux attentes signifiées en application de l'article **459.2**.

CONTEXTE



Le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi étend ses services sur l'ensemble du territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest composée de 21 municipalités et de 2 territoires non organisés (TNO). Sa superficie est de 3 415,39 kilomètres carrés et sa population atteint 21 235 personnes, dont plus du tiers réside dans la ville chef-lieu La Sarre. En fait, plus de la moitié de la population vit en milieu rural (52 %).

La région compte plus du quart des emplois dans le secteur primaire, près de 15 % dans le secteur secondaire et 60 % dans le secteur tertiaire.

Une tranche importante des emplois manufacturiers est issue de l'industrie de la transformation du bois. Les activités agricoles sont principalement les productions bovines et laitières. Par ailleurs, plusieurs familles profitent des mines environnantes pour gagner leur vie. Leur mode de vie est souvent affecté par des horaires atypiques et saisonniers.

La population étudiante est en légère diminution et totalisait 2832 élèves au 30 septembre 2022. Si on ajoute à cela la clientèle des centres de formation générale des adultes et de la formation professionnelle, on estime la clientèle à un peu plus de 3000 élèves à temps plein. (Tableau) Les élèves sont répartis dans sept (7) écoles composées de treize (14) ainsi qu'un centre de formation générale des adultes et un centre de formation professionnelle.

La décroissance, la dévitalisation et le vieillissement de la population sont des enjeux omniprésents qui influencent les besoins et pour lesquels le centre de services scolaire

doit impérativement prendre en compte dans ses offres de services. Le maintien des petites écoles de village est un enjeu à chacune des opérations d'organisation scolaire, particulièrement en ce qui a trait à l'organisation de services complémentaires. D'autres facteurs de défavorisation sont également à considérer, comme le nombre de familles monoparentales ainsi que le faible taux de diplomation post secondaire.

Le contexte économique principalement axé sur l'industrie minière et forestière favorise l'emploi et les entreprises sont en recrutement constant. La pénurie de main-d'œuvre est importante, si bien que nos élèves sont fortement sollicités par le marché du travail de plus en plus jeune. Cette situation influence le taux de décrochage du centre de services scolaire ainsi que le niveau d'inscriptions dans les centres de formation.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI EN CHIFFRES

<i>L'organisme scolaire en quelques chiffres</i>	PRÉSCOLAIRE	PRIMAIRE	SECONDAIRE	FP*	FGA**	TOTAL
NOMBRE D'ÉTABLISSEMENT	13		4	1	1	19
NOMBRE D'ÉLÈVES	317	1415	1100	163	371	3366
NOMBRE DE MEMBRES DU PERSONNEL ENSEIGNANT						356
NOMBRE DE MEMBRES DU PERSONNEL DE SOUTIEN						206
NOMBRE DE MEMBRES DU PERSONNEL PROFESSIONNEL						43
NOMBRE DE MEMBRES DU PERSONNEL D'ENCADREMENT						36
BUDGET						60 406 000

CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT



En novembre 2020, le conseil d'administration nouvellement en fonction a demandé qu'une analyse méthodique soit effectuée afin d'obtenir un éclairage précis des enjeux qui pourraient miner la poursuite de la mission des écoles au Centre de services scolaire du Lac-Abitibi. Il était également demandé que des pistes soient dégagées pour améliorer la performance du Centre en matière de réussite éducative.

À cet effet, le chercheur et professeur, M. Pierre Collerette, a été mandaté pour procéder à un audit de gestion.

Les objectifs de l'audit étaient les suivants :

- identifier dans les pratiques des directions des écoles, celles qui sont conformes aux règles établies ainsi qu'aux bonnes pratiques en matière de gestion scolaire en vue de la réussite éducative ;
- établir l'efficacité relative de chaque école au niveau de la réussite éducative ;
- identifier dans les pratiques de la direction générale dans ses rapports avec les écoles, celles qui sont conformes aux règles établies ainsi qu'aux bonnes pratiques en matière de gestion scolaire en vue de la réussite éducative ;
- identifier les aspects qui devraient faire l'objet de correctifs à court et moyen terme pour améliorer la capacité des écoles à atteindre leur mission.

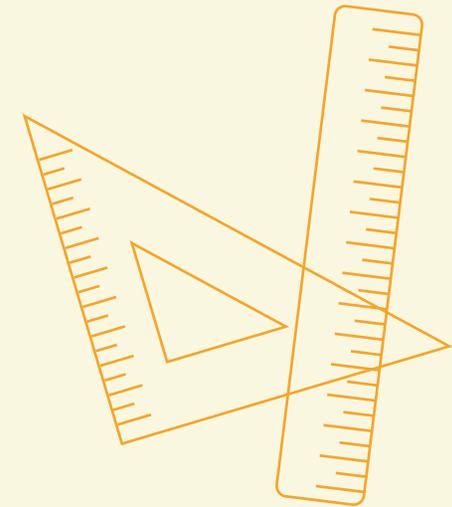
La collecte des informations pour réaliser l'audit a été faite à partir des principales sources suivantes :

- divers documents portant sur les orientations et le fonctionnement quotidien des écoles et du CSS ;
- des données sur la réussite éducative des élèves et son évolution des dernières années, et plus particulièrement les résultats des élèves de 6^e année et de secondaire 4 et 5 aux épreuves du ministère ;
- un questionnaire en ligne aux personnels des écoles concernant la perception des pratiques de la direction et du fonctionnement dans l'établissement, et concernant l'expérience de travail dans l'école ; il comportait aussi des items sur les pratiques perçues de la direction générale ;
- un questionnaire en ligne invitant les parents des élèves de l'école à fournir une rétroaction sur leur perception du fonctionnement de leur école ;
- une entrevue avec la directrice générale sur le fonctionnement du CSS, sur ses difficultés et réussites, sur les interactions avec les écoles et sa direction, ainsi que sur les défis identifiés ;

En 2022, un deuxième sondage a été envoyé à la population afin de valider les valeurs choisies par le centre de services, sa vision, ainsi que les enjeux et orientations sur lesquels nous souhaitons travailler pour les cinq prochaines années. Nous avons reçu un message clair de notre communauté à l'effet que nous devons favoriser l'émergence de projets particuliers au secondaire afin d'améliorer la motivation de nos jeunes. Après avoir considéré l'ensemble des collectes d'informations, deux orientations ont donc été retenues : l'amélioration de la réussite de tous nos élèves et faire des écoles et des centres des espaces accueillants.



L'ÉTAT DE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES



Selon l'avis de Pierre Collerette, l'étude des dernières années dans diverses commissions scolaires a permis de constater que les résultats à la fin du primaire fournissent une très bonne indication de ce que sera le parcours des élèves une fois au secondaire. Ainsi, les élèves dont les résultats sont inférieurs à 70 % connaîtront une progression plus lente que les autres élèves au secondaire, et avec des résultats scolaires plus faibles, plusieurs devenant des décrocheurs.

En fait, la majorité des décrocheurs du secondaire vont se recruter chez ces élèves. Ajoutons qu'une étude longitudinale à Commission scolaire des Draveurs a montré que les résultats à l'épreuve de résolution de problèmes étaient un prédicteur de l'échec au secondaire. Cette compétence est donc au moins aussi importante à développer que la lecture si on veut que les élèves progressent normalement et réussissent leur secondaire ¹.

De plus, toujours selon Monsieur Colletette, plusieurs au Québec prétendent que la réussite des élèves est fortement conditionnée par le taux de défavorisation de leur milieu. Pourtant, les mêmes études réalisées dans des commissions scolaires du Québec ont montré que dans plusieurs cas, il n'y avait pas de corrélation entre la défavorisation et la faible réussite des élèves, alors que dans d'autres cas, on observait un lien faible. La défavorisation socio-économique constitue définitivement un facteur de risque, mais visiblement le personnel de certaines écoles a trouvé des approches pédagogiques qui permettent de surmonter ce facteur.

Le premier constat qui s'impose, c'est que la proportion d'élèves en situation de vulnérabilité au sein du CSS est relativement élevée. Si on utilise le résultat combiné des 4 épreuves comme repères, c'est plus du tiers (36 %) des élèves qui, à la fin de 2019, n'étaient pas prêts pour entrer au secondaire. En lecture, c'était 28 % des élèves qui n'avaient pas les compétences souhaitables et plus de 1 sur 5 en résolution de problèmes (22 %).

Quand on regarde les données du tableau 3, on constate pour 2018-19 que la majorité des élèves vulnérables sont dans le groupe des 60 % à 69 %. Les études indiquent que ces élèves rencontreront des difficultés importantes au secondaire et que plusieurs ne pourront pas être diplômés.

¹ Audit de gestion du CSSLA, Pierre Colletette, janvier 2021

Vulnérabilité des élèves au primaire

LA PROPORTION D'ÉLÈVES EN VULNÉRABILITÉ AUX ÉPREUVES MINISTÉRIELLES EN 6^E ANNÉE

VULNÉRABILITÉ LECTURE	2016-2017	2017-2018	2018-2019
ÉCOLE	69% ET -	69% ET -	69% ET -
1	37%	54%	29%
2	23%	28%	17%
4	55%	48%	26%
5	28%	62%	57%
6	29%	48%	14%
7	35%	63%	54%
TOTAL	31%	44%	28%

VULNÉRABILITÉ RÉOLUTION	2016-2017	2017-2018	2018-2019
ÉCOLE	69% ET -	69% ET -	69% ET -
1	33%	27%	29%
2	11%	10%	11%
4	45%	16%	22%
5	34%	38%	43%
6	24%	24%	32%
7	50,0%	29%	19%
TOTAL	27%	20,0%	22%

Vulnérabilité des élèves au primaire

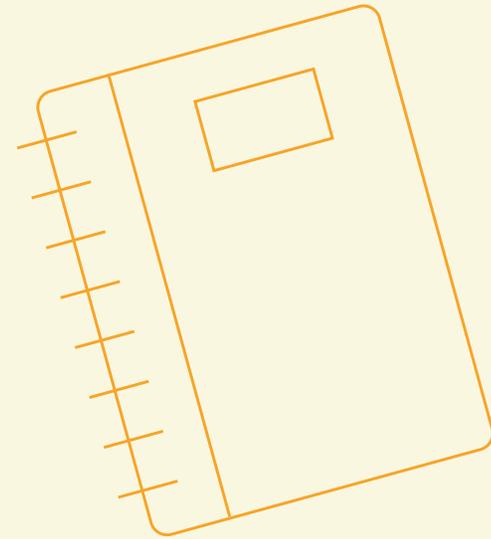
LA PROPORTION D'ÉLÈVES EN VULNÉRABILITÉ AUX ÉPREUVES MINISTÉRIELLES EN 6^E ANNÉE

VULNÉRABILITÉ GLOBALE	2016-2017	2017-2018	2018-2019
ÉCOLE	69% ET -	69% ET -	69% ET -
1	30%	31%	42%
2	14%	19%	21%
4	45%	29%	22%
5	34%	48%	64%
6	26%	30%	35%
7	60%	42%	69%
TOTAL	28%	29%	36%

Vulnérabilité des élèves au primaire

RÉSULTATS DES ÉLÈVES VULNÉRABLES EN 2018-19 POUR LA LECTURE, LA RÉOLUTION DE PROBLÈME ET LE RÉSULTAT COMBINÉ AUX 4 ÉPREUVES	VULNÉRABILITÉ LECTURE		VULNÉRABILITÉ RÉSOLUTION		GLOBAL	
	60 À 69%	59% ET -	60 À 69%	59% ET -	60 À 69%	59% ET -
ÉCOLE	60 À 69%	59% ET -	60 À 69%	59% ET -	60 À 69%	59% ET -
1	25%	4%	8%	21%	25%	17%
2	16%	1%	11%	0%	18%	3%
4	17%	9%	9%	13%	13%	9%
5	36%	21%	25%	18%	50%	14%
6	11%	3%	22%	11%	30%	5%
7	35%	19%	19%	0%	50%	19%
TOTAL	21%	7%	15%	7%	28%	9%

INDICATEURS DU MINISTÈRE



Lorsqu'on regarde les dernières statistiques² du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi relativement au taux de diplomation, on voit qu'il y a un écart important entre les taux de diplomation des élèves de notre centre, par rapport au reste du réseau.

² Audit de gestion du CSSLA, Pierre Colletette, janvier 2021

ÉCARTS ENTRE LES GARÇONS ET LES FILLES	Âge à l'entrée du secondaire (au 30 septembre)	COHORTE 2013 SUIVIE JUSQU'EN 2019-2020						COHORTE 2014 SUIVIE JUSQU'EN 2020-2021					
		NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS AU 30 SEPTEMBRE 2013	5 ANS	6 ANS	7 ANS			NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS AU 30 SEPTEMBRE 2014	5 ANS	6 ANS	7 ANS		
			Total	Total	Total	Masculin	Féminin		Total	Total	Total	Masculin	Féminin
ENSEMBLE DU QUÉBEC	12 ans et moins	67 502	76,7	83,1	85,2	81,2	89,3	67 642	76,9	83,0	85,7	81,4	77,8
	13 ans et plus	8 894	42,0	51,1	54,8	53,0	57,3	9 201	40,8	49,7	54,8	52,9	57,1
	Total	76 396	72,7	79,4	81,8	77,5	86,3	76 843	72,7	79,1	82,1	77,6	74,8
RÉSEAU PUBLIC	12 ans et moins	51 056	72,4	79,8	82,4	77,7	87,1	51 281	72,7	79,7	82,9	78,0	77,8
	13 ans et plus	7 987	41,0	50,1	53,7	52,1	56,0	8 263	39,7	48,3	53,6	51,9	57,1
	Total	59 043	68,2	75,9	78,6	73,9	83,7	59 544	68,1	75,4	79,0	74,0	74,8
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI	12 ans et moins	167	68,7	80,7	84,9	81,6	88,6	193	60,6	66,8	73,6	69,1	77,8
	13 ans et plus	40	35,0	42,5	50,0	66,7	31,6	51	37,3	41,2	47,1	40,0	57,1
	Total	207	62,4	73,7	78,5	78,7	78,4	244	56,2	62,0	68,6	62,6	74,8

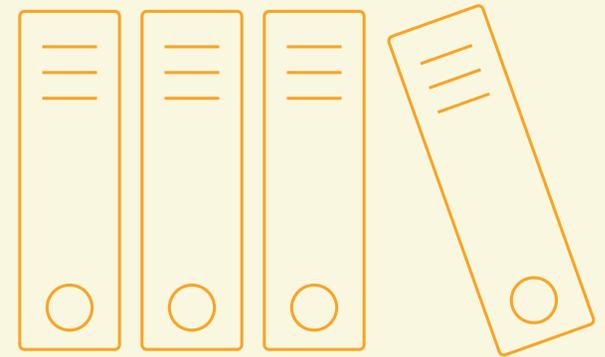
ÉCARTS ENTRE LES ÉLÈVES HDAA ET LES ÉLÈVES ORDINAIRES	Groupes d'élèves selon qu'ils avaient ou non un plan d'intervention actif à leur entrée au secondaire	COHORTE 2013 SUIVIE JUSQU'EN 2019-2020						COHORTE 2014 SUIVIE JUSQU'EN 2019-2020					
		NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS AU 30 SEPTEMBRE 2013	5 ANS	6 ANS	7 ANS			NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS AU 30 SEPTEMBRE 2014	5 ANS	6 ANS	7 ANS		
			Total	Total	Total	Masculin	Féminin		Total	Total	Total	Masculin	Féminin
RÉSEAU PUBLIC	Élèves ordinaires	43 142	78,7	84,6	86,6	83,3	89,6	43 260	78,5	84,2	86,8	83,3	89,8
	Total EHDAA	15 901	39,3	51,5	56,2	54,9	58,5	16 284	40,2	51,6	57,5	55,7	61,0
	Total	59 043	68,2	75,9	78,6	73,9	83,7	59 544	68,1	75,4	79,0	74,0	84,2
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI	Élèves ordinaires	168	68,3	79,0	83,8	84,9	82,7	181	63,0	69,6	76,8	71,3	81,9
	Total EHDAA	39	35,9	48,7	53,8	54,5	52,9	63	34,9	38,1	42,9	40,5	46,2
	Total	207	62,4	73,7	78,5	78,7	78,4	244	56,2	62,0	68,6	62,6	74,8

ÉCARTS ENTRE LES ÉLÈVES IMMIGRANTS DE PREMIÈRE GÉNÉRATION ET LES AUTRES ÉLÈVES	Statut des élèves (immigration)	COHORTE 2013 SUIVIE JUSQU'EN 2019-2020						COHORTE 2014 SUIVIE JUSQU'EN 2020-2021					
		NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS AU 30 SEPTEMBRE 2013	5 ANS	6 ANS	7 ANS			NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS AU 30 SEPTEMBRE 2014	5 ANS	6 ANS	7 ANS		
			Total	Total	Total	Masculin	Féminin		Total	Total	Total	Masculin	Féminin
ENSEMBLE DU QUÉBEC	<i>Immigrants de première génération</i>	8 236	69,8	77,9	80,7	76,7	84,6	8 294	70,4	78,9	81,9	77,6	86,1
	<i>Autres</i>	68 160	73,1	79,6	81,8	77,5	86,4	68 549	72,9	79,1	82,0	77,5	86,9
	<i>Total</i>	76 396	72,7	79,4	81,8	77,5	86,3	76 843	72,6	79,1	82,0	77,5	86,8
RÉSEAU PUBLIC	<i>Immigrants de première génération</i>	6 200	66,5	76,3	79,7	75,2	84,5	6 278	67,6	77,6	81,3	77,0	85,7
	<i>Autres</i>	52 843	68,4	75,8	78,4	73,7	83,5	53 266	68,2	75,1	78,6	73,5	84,0
	<i>Total</i>	59 043	68,2	75,9	78,6	73,9	83,7	59 544	68,1	75,4	79,0	74,0	84,2
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI	<i>Immigrants de première génération</i>	0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	5	80,0	80,0	80,0	0,0	100,0
	<i>Autres</i>	207	62,4	73,7	78,5	78,7	78,4	239	55,7	61,6	68,4	63,1	73,9
	<i>Total</i>	207	62,4	73,7	78,5	78,7	78,4	244	56,2	62,0	68,6	62,6	74,8

ÉCARTS ENTRE LES ÉLÈVES SELON L'INDICE DE DÉFAVORISATION DE L'ÉCOLE FRÉQUENTÉE	Le milieu est défini par l'indice de défavorisation IMSE de l'école où l'élève s'est inscrit au 30 septembre en première secondaire	COHORTE 2013 SUIVIE JUSQU'EN 2019-2020						COHORTE 2014 SUIVIE JUSQU'EN 2019-2020					
		NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS AU 30 SEPTEMBRE 2013	5 ANS	6 ANS	7 ANS		NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS AU 30 SEPTEMBRE 2014	5 ANS	6 ANS	7 ANS			
			Total	Total	Total	Masculin		Féminin	Total	Total	Total	Masculin	Féminin
RÉSEAU PUBLIC	Milieus défavorisés	17 304	60,5	70,1	73,8	68,6	79,4	17 292	61,3	70,2	74,6	69,2	80,1
	Autres	41 399	71,7	78,5	80,7	76,2	85,6	41 685	71,6	78,1	81,2	76,3	86,4
	Total	59 043	68,2	75,9	78,6	73,9	83,7	59 544	68,1	75,4	79,0	74,0	84,2
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI	Milieus défavorisés	182	62,8	73,3	78,3	80,2	76,4	207	53,6	59,9	67,1	60,7	74,0
	Autres	25	60,0	76,0	80,0	70,6	100,0	37	67,6	70,3	73,0	70,6	75,0
	Total	207	62,4	73,7	78,5	78,7	78,4	244	56,2	62,0	68,6	62,6	74,8

ÂGE DES ÉLÈVES À L'ENTRÉE AU SECONDAIRE		TOTAL				MASCULIN				FÉMININ			
		2018 2019	2019 2020	2020 2021	2021 2022	2018 2019	2019 2020	2020 2021	2021 2022	2018 2019	2019 2020	2020 2021	2021 2022
		ENSEMBLE DU QUÉBEC	12 ans et moins	90,2	90,8	91,6	91,3	88,7	89,5	90,3	90,1	91,8	92,1
	13 ans et plus	9,8	9,2	8,4	8,7	11,3	10,5	9,7	9,9	8,2	7,9	7,1	7,3
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
RÉSEAU PUBLIC	12 ans et moins	88,8	89,6	90,4	90,1	87,2	88,1	89,0	88,8	90,5	91,1	91,9	91,6
	13 ans et plus	11,2	10,4	9,6	9,9	12,8	11,9	11,0	11,2	9,5	8,9	8,1	8,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI	12 ans et moins	79,7	77,0	80,4	80,4	72,4	73,6	77,5	71,1	87,0	80,7	83,3	90,8
	13 ans et plus	20,3	23,0	19,6	19,6	27,6	26,4	22,5	28,9	13,0	19,3	16,7	9,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

COHÉRENCE AVEC LE PLAN STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE



À la lumière des analyses effectuées par M. Collerette, il est tout naturel que le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi s'inscrive dans les objectifs poursuivis par le ministère de l'Éducation en matière de réussite puisque les enjeux locaux sont les suivants : l'augmentation des taux de diplomation, l'amélioration de la préparation des élèves pour l'entrée au secondaire, la réduction du taux de vulnérabilité et la prévention du décrochage.

Aux objectifs d'augmentation des taux de diplomation des élèves sur 7 ans, des garçons, et des élèves HDAA qui sont prescrits par le ministère, sur la recommandation de M. Pierre Colletette dans un contexte propice au décrochage scolaire, le centre de services souhaite augmenter aussi le taux de diplomation sur cinq ans. Une cible a donc été intégrée à cet effet.

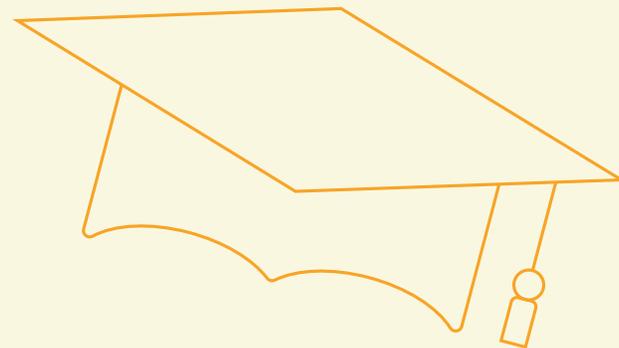
Par ailleurs, le plan d'action du centre de services incitait au cours des dernières années à monitorer plus rigoureusement les résultats des examens ministériels au primaire afin d'avoir le portrait juste du taux d'élèves vulnérables et de la qualité de leur préparation pour le secondaire. Ces cibles ont donc été ajoutées au plan d'engagement actuel. En plus de monitorer les épreuves

de français de 4^e année, de mathématique de 6^e année et d'écriture de 2^e secondaire, une cible a été ajoutée pour suivre la progression de l'examen de français de 6^e année en lecture. Le taux d'élève en retard à l'entrée au secondaire sera également un indicateur qui demeurera au plan d'engagement pour les cinq prochaines années.

Les objectifs ministériels en matière de climat sain et sécuritaire ont été insérés à la deuxième orientation du plan d'engagement vers la réussite. Ceux-ci rejoignent les préoccupations exprimées par la population lors du sondage de l'automne 2022.



NOTRE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES



VALEURS

Le Respect des différences et des besoins des élèves

Tous les élèves peuvent apprendre et réussir. Ils doivent pouvoir compter sur de la différenciation pédagogique à tous les niveaux.

L'Engagement de tous les acteurs

Chacun a un rôle important à jouer pour la réussite de nos élèves. Il nous faut travailler en collaboration en contribuant activement à notre mission éducative.

La Cohérence de nos actions

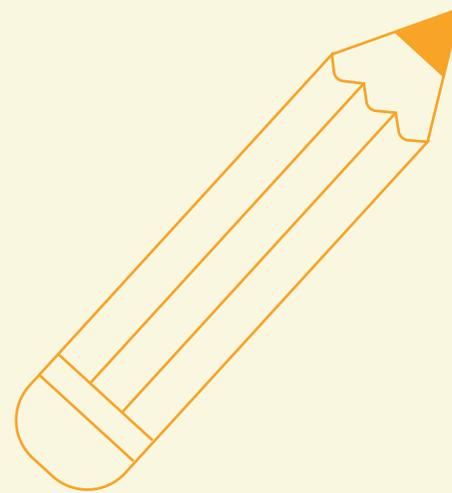
Nous devons travailler en équipe et faire des choix judicieux reposant sur des éléments probants afin d'atteindre des buts communs.

VISION

Le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi croit fermement que tous les élèves peuvent apprendre et réussir. Pour y arriver, il faut tous mettre l'épaule à la roue. Chacun peut faire la différence.

**« Ensemble, pour le succès
de TOUS nos élèves »**

NOS ORIENTATIONS, NOS OBJECTIFS ET NOS CIBLES



ORIENTATION 1.1

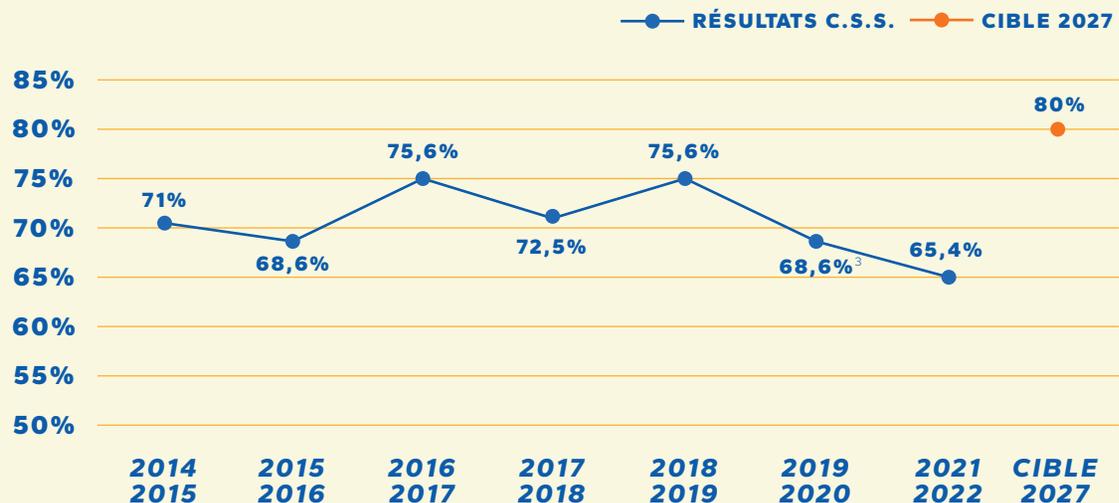
Améliorer la réussite de tous nos élèves

Objectif 1.1.1

Accroître la réussite des élèves

Indicateur

TAUX D'OBTENTION D'UN PREMIER DIPLÔME OU D'UNE PREMIÈRE QUALIFICATION EN 7 ANS APRÈS L'ENTRÉE AU SECONDAIRE



Médiane des 8 dernières années: 71,8%
 Cible PEVR 2027: 80%
 Valeur de départ MEQ: 84%
 Cible 2027 MEQ: 86,7%

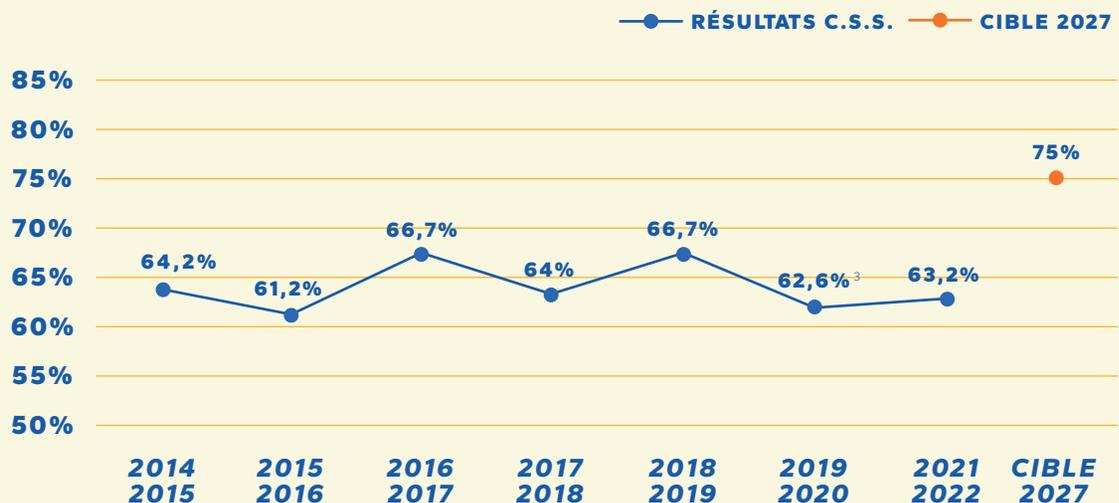
³ Les données 2019-2020 ne sont pas comptabilisées suite à la pandémie.

Objectif 1.1

Accroître la réussite des élèves

Indicateur

**TAUX DES GARÇONS QUI OBTIENNENT UN PREMIER
DIPLOME OU UNE PREMIERE QUALIFICATION EN
7 ANS APRES L'ENTREE AU SECONDAIRE**



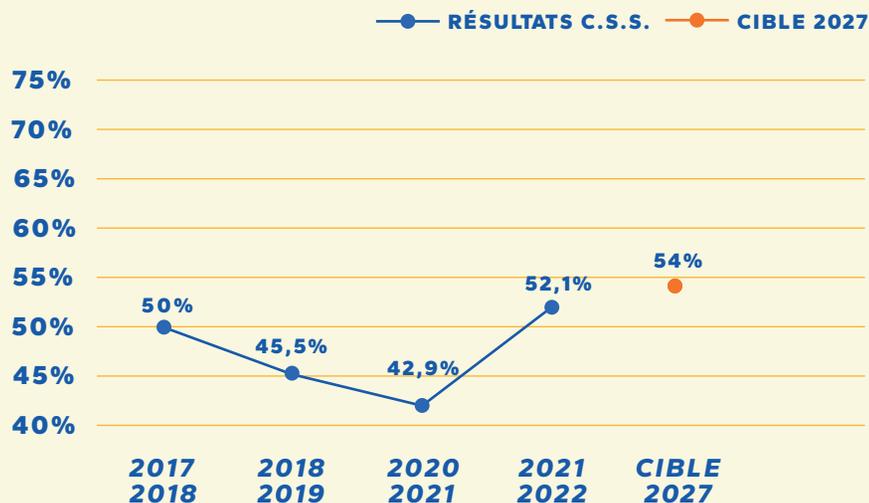
Médiane des 8 dernières années: 64,1%
 Cible PEVR 2027: 75%
 Valeur de départ MEQ: 79,9%
 Cible 2027 MEQ: 82,3%

Objectif 1.1.1

Accroître la réussite des élèves

Indicateur

**TAUX DES ÉLÈVES HDAA QUI OBTIENNENT UN PREMIER
DIPLOME OU UNE PREMIÈRE QUALIFICATION EN 7 ANS
APRÈS L'ENTRÉE AU SECONDAIRE**



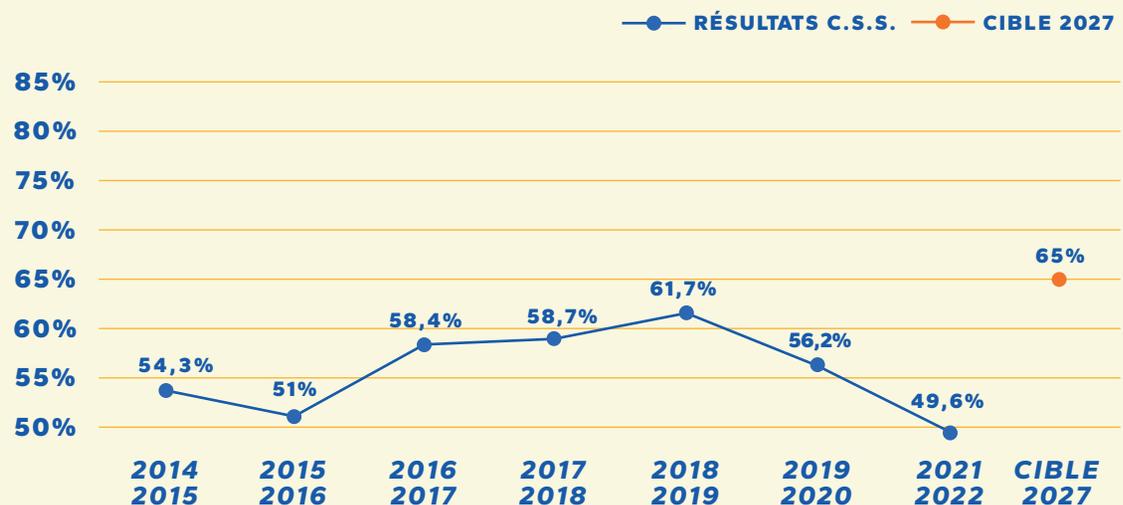
Médiane des 5 dernières années: 50%
 Cible PEVR 2027: 75%
 Valeur de départ MEQ: 61,8%
 Cible 2027 MEQ: 63,4%

Objectif 1.1.1

Accroître la réussite des élèves

Indicateur

TAUX D'OBTENTION D'UN PREMIER DIPLÔME OU D'UNE PREMIÈRE QUALIFICATION EN 5 ANS APRÈS L'ENTRÉE AU SECONDAIRE



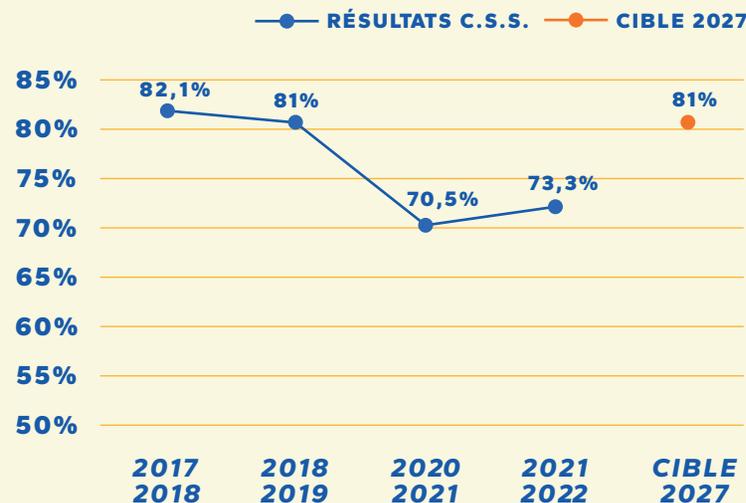
Médiane des 8 dernières années: 57,3%
Cible PEVR 2027: 65%

Objectif 1.1.1

Accroître la réussite des élèves

Indicateur

TAUX D'OBTENTION D'UN DIPLÔME EN FORMATION PROFESSIONNELLE APRÈS 3 ANS



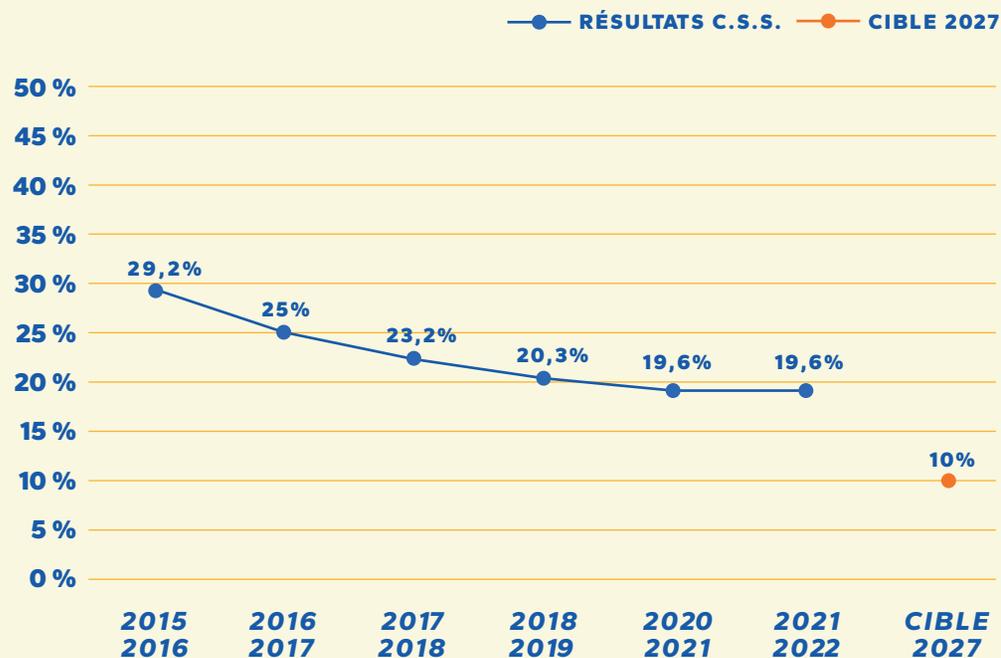
Médiane des 5 dernières années : 79,6%
 Cible PEVR 2027 : 81%
 Valeur de départ MEQ : 81,6%
 Cible 2027 MEQ : 85,6%

Objectif 1.1.1

Accroître la réussite des élèves

Indicateur

PROPORTION D'ÉLÈVES QUI ENTRE AU SECONDAIRE À 13 ANS ET PLUS



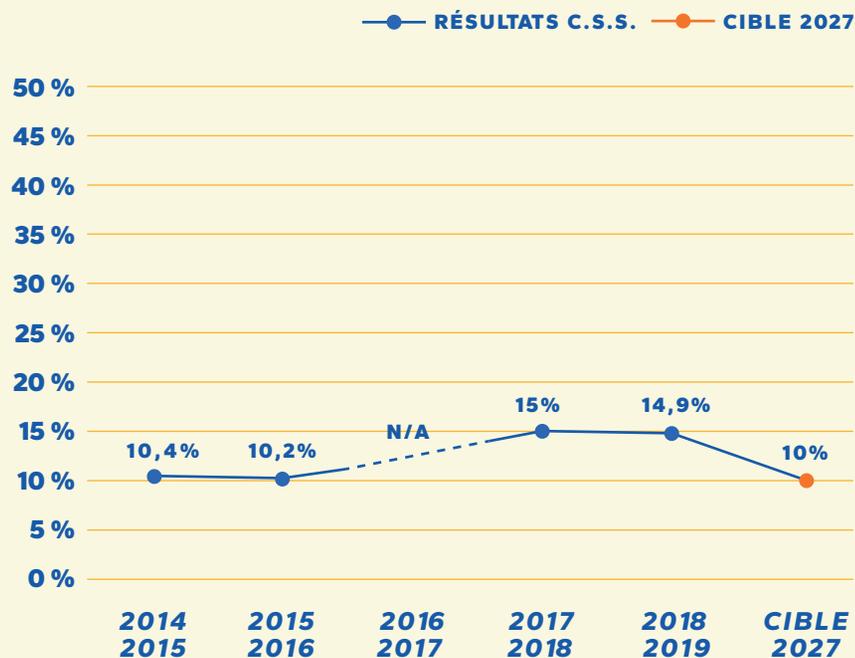
Médiane des 8 dernières années: 23%
Cible PEVR 2027: 10%

Objectif 1.1.1

Accroître la réussite des élèves

Indicateur

TAUX DE SORTIE DANS DIPLÔME NI QUALIFICATION



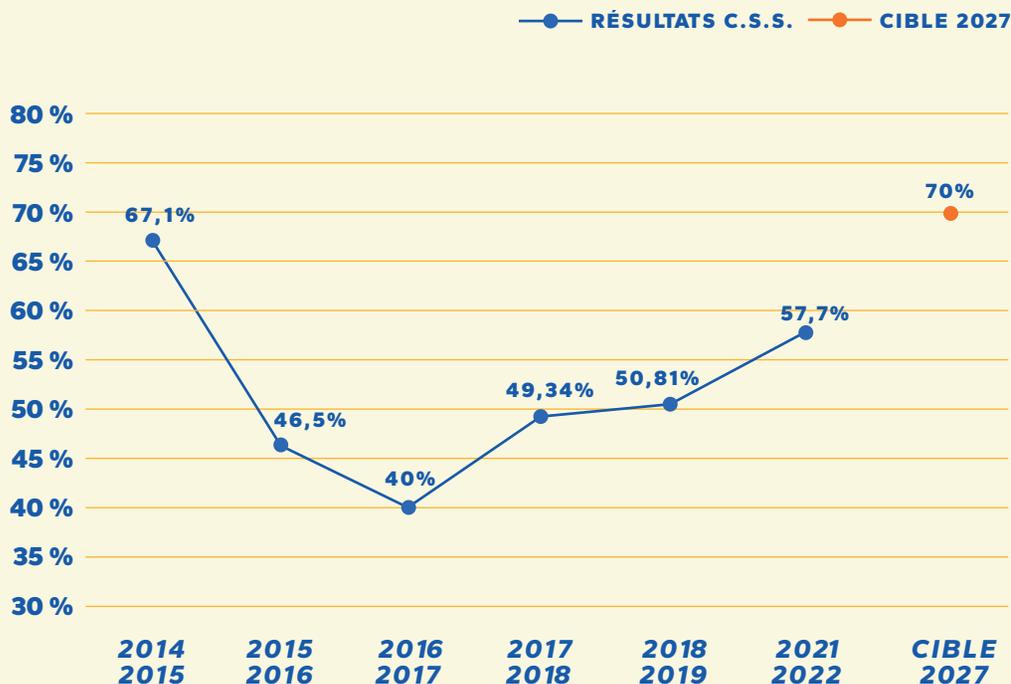
Médiane des 5 dernières années: 14,9%
Cible PEVR 2027: 10%

Objectif 1.1.2

Rehausser les compétences en littératie et en numératie

Indicateur

PROPORTION D'ÉLÈVES QUI OBTIENNENT ENTRE 70% ET 100% À L'ÉPREUVE OBLIGATOIRE DE LECTURE EN FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT, 4^E ANNÉE DU PRIMAIRE



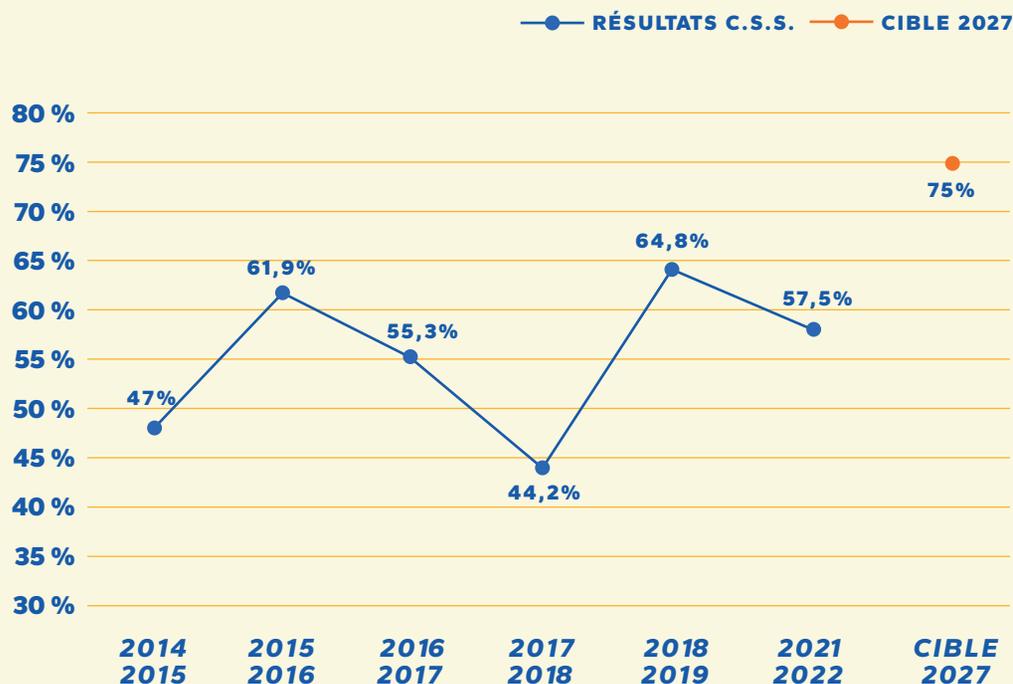
Médiane des 8 dernières années: 50,1%
 Cible PEVR 2027: 70%
 Valeur de départ MEQ: 70%
 Cible 2027 MEQ: 80%

Objectif 1.1.2

Rehausser les compétences en littératie et en numératie

Indicateur

PROPORTION D'ÉLÈVES QUI OBTIENNENT ENTRE 70% ET 100% À L'ÉPREUVE OBLIGATOIRE DE LECTURE EN FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT, 6^E ANNÉE DU PRIMAIRE



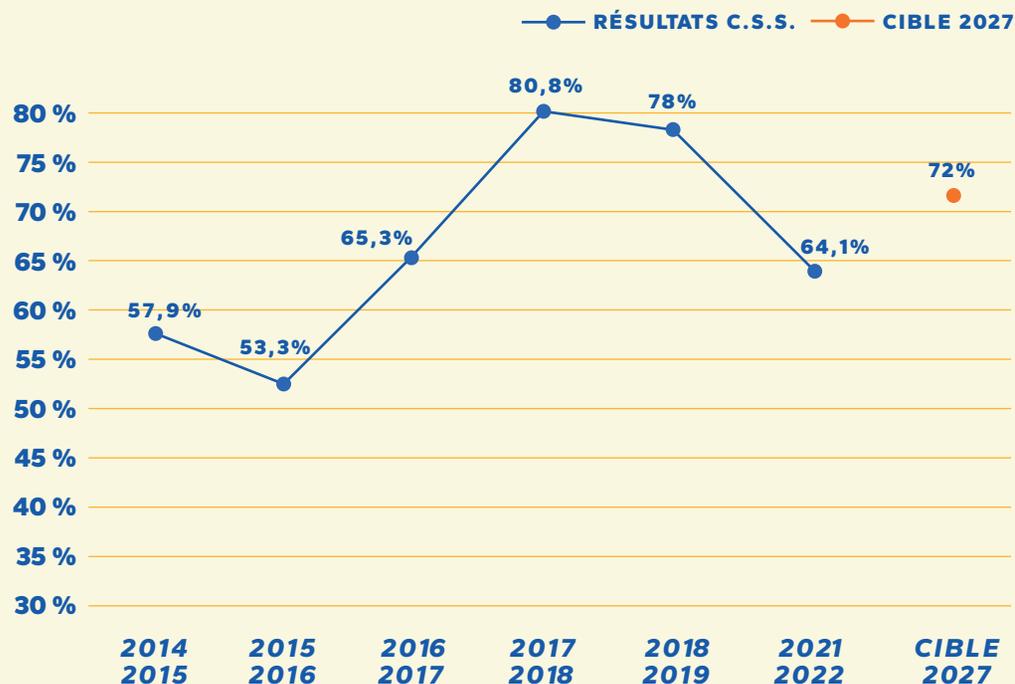
Médiane des 8 dernières années: 56,4%
Cible PEVR 2027: 75%

Objectif 1.1.2

Rehausser les compétences en littératie et en numératie

Indicateur

PROPORTION D'ÉLÈVES QUI OBTIENNENT ENTRE 70% ET 100% À L'ÉPREUVE OBLIGATOIRE DE MATHÉMATIQUE (COMPÉTENCE RÉSOUDRE), 6^E ANNÉE DU PRIMAIRE



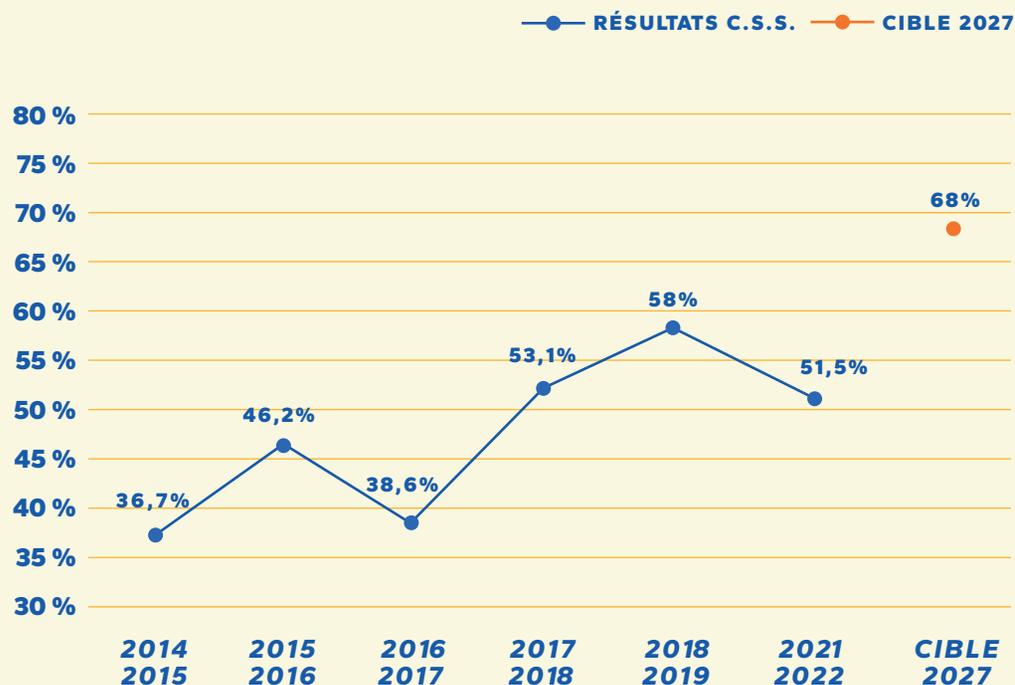
Médiane des 8 dernières années: 64,7%
 Cible PEVR 2027: 72%
 Valeur de départ MEQ: 66%
 Cible 2027 MEQ: 75%

Objectif 1.1.2

Rehausser les compétences en littératie et en numératie

Indicateur

PROPORTION D'ÉLÈVES QUI OBTIENNENT ENTRE 70% ET 100% À L'ÉPREUVE OBLIGATOIRE D'ÉCRITURE EN FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT, 2^E ANNÉE DU SECONDAIRE



Médiane des 8 dernières années: 48,8%
 Cible PEVR 2027: 68%
 Valeur de départ MEQ: 57%
 Cible 2027 MEQ: 75%

ORIENTATION 1.2

Faire des écoles et des centres des espaces accueillants

Objectif 1.2.1

Maintenir un climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité dans nos écoles et centres

		CIBLE 2027
1	PROPORTION DES CODES DE VIE DES ÉTABLISSEMENTS QUI INTÈGRENT UNE APPROCHE BIENVEILLANTE SOUTENANT LES COMPORTEMENT POSITIFS	9/9
2	PROPORTION D'ÉCOLES ET DE CENTRES AYANT RECOURS AU RÉFÉRENTIEL SUR LE BIEN-ÊTRE DE L'ÉLÈVE, ÉLABORÉ EN FONCTION DES DONNÉES ISSUES DE LA RECHERCHE	100%

Objectif 1.2.2

Élaborer de nouveaux projets pédagogiques particuliers (PPP) accessibles à tous les élèves du secondaire

		CIBLE 2027
1	TAUX DE PARTICIPATION DES ÉLÈVES DE NIVEAU SECONDAIRE DU RÉSEAU PUBLIC, À UN PROJET PÉDAGOGIQUE PARTICULIER	66%

TABLEAU SYNTHÈSE

ORIENTATION 1.1 - AMÉLIORER LA RÉUSSITE DE TOUS NOS ÉLÈVES

	INDICATEUR(S)	VALEUR DE DÉPART MEQ	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2027 MEQ	RÉSULTATS 2021-2022 (FINAL)	MÉDIANE DES 8 DERNIÈRES ANNÉES	CIBLES DU C.E.R.É
OBJECTIF 1.1.1 ACCROÎTRE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES	TAUX D'OBTENTION D'UN PREMIER DIPLOME OU D'UNE PREMIÈRE QUALIFICATION EN 7 ANS APRÈS L'ENTRÉE AU SECONDAIRE	84%	2021-22	86,7%	65,4%	71,8%	80%
	TAUX DES GARÇONS	79,9%	2021-22	82,3%	63,2%	64,1%	75%
	TAUX DES ÉLÈVES HDAA	61,8%	2021-22	63,4%	52,1%	50%	54%
	TAUX D'OBTENTION D'UN PREMIER DIPLOME OU D'UNE PREMIÈRE QUALIFICATION EN 5 ANS APRÈS L'ENTRÉE AU SECONDAIRE	N/A	N/A	N/A	49,6%	57,3%	65%
	TAUX D'OBTENTION D'UN DIPLOME EN FORMATION PROFESSIONNELLE APRÈS 3 ANS	81,6%	2021-22	85,6%	73,3%	79,6%	81%
	PROPORTION D'ÉLÈVES QUI ENTRE AU SECONDAIRE À 13 ANS ET PLUS	8,7%	2021-22	N/A	19,6%	23%	10%
	TAUX DE SORTIE SANS DIPLOME NI QUALIFICATION	N/A	N/A	N/A		14,9%	10%

■ Indicateurs prescrits par le ministère

TABLEAU SYNTHÈSE

ORIENTATION 1.1 - AMÉLIORER LA RÉUSSITE DE TOUS NOS ÉLÈVES

	INDICATEUR(S)	VALEUR DE DÉPART MEQ	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2027 MEQ	RÉSULTATS 2021-2022 (FINAL)	MÉDIANE DES 8 DERNIÈRES ANNÉES	CIBLES DU C.E.R.É
OBJECTIF 1.1.2 RÉHAUSSER LES COMPÉTENCES EN LITÉRACIE ET NUMÉRATIE	PROPORTION D'ÉLÈVES QUI OBTIENNENT ENTRE 70% ET 100% À L'ÉPREUVE OBLIGATOIRE DE LECTURE EN FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT, 4^E ANNÉE DU PRIMAIRE	70%	2021-22	80%	57,7%	50,1%	70%
	PROPORTION D'ÉLÈVES QUI OBTIENNENT ENTRE 70% ET 100% À L'ÉPREUVE OBLIGATOIRE DE LECTURE EN FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT, 6^E ANNÉE DU PRIMAIRE	N/A	N/A	N/A	57,5%	56,4%	75%
	PROPORTION D'ÉLÈVES QUI OBTIENNENT ENTRE 70% ET 100% À L'ÉPREUVE OBLIGATOIRE DE MATHÉMATIQUE (COMPÉTENCE RÉSOUDRE), 6^E ANNÉE DU PRIMAIRE	66%	2021-22	75%	64,1%	64,7%	72%
	PROPORTION D'ÉLÈVES QUI OBTIENNENT ENTRE 70% ET 100% À L'ÉPREUVE OBLIGATOIRE D'ÉCRITURE EN FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT, 2^E ANNÉE DU SECONDAIRE	57%	2021-22	75%	51,5%	48,8%	68%

■ Indicateurs prescrits par le ministère

TABLEAU SYNTHÈSE

ORIENTATION 1.2 - FAIRE DES ÉCOLES ET DES CENTRES DES ESPACES ACCUEILANTS

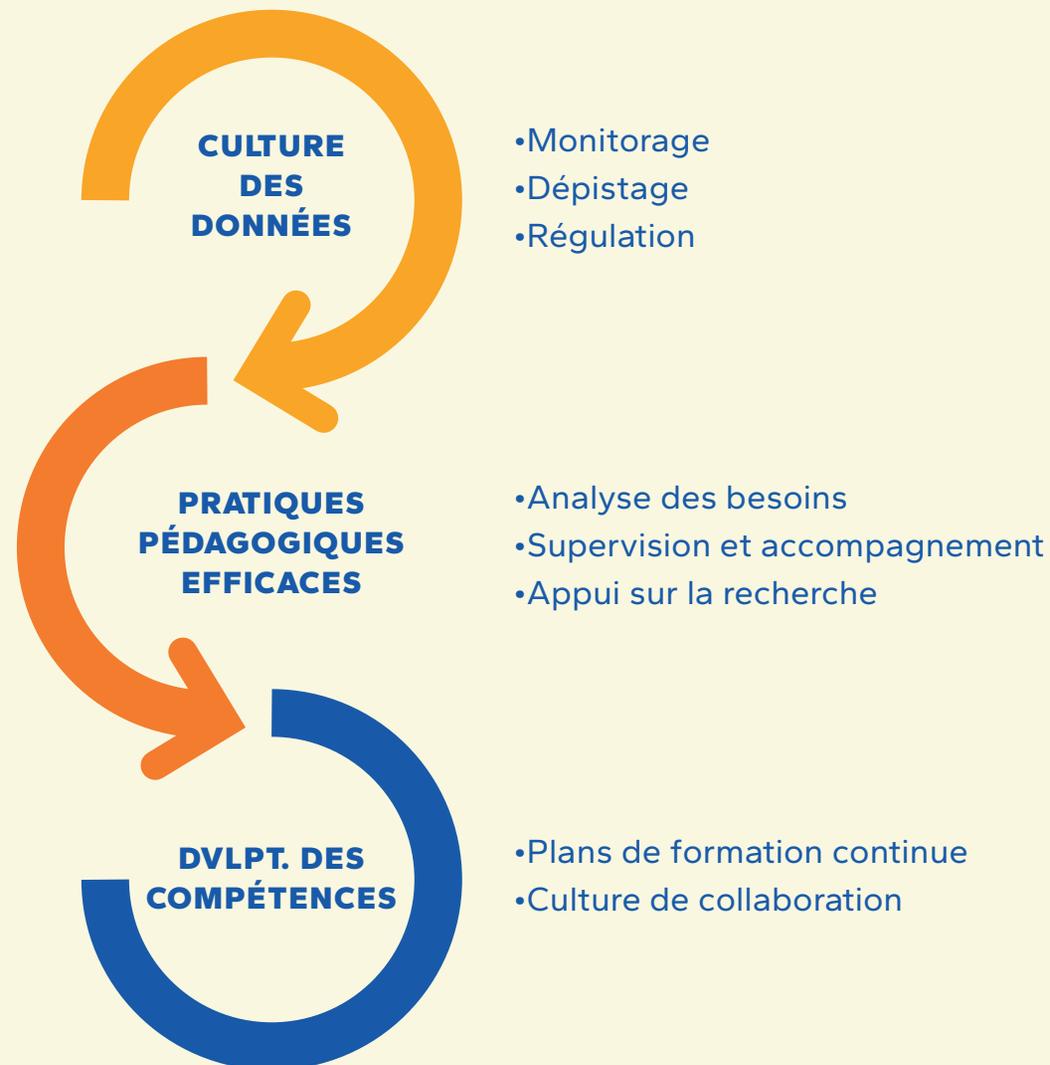
	INDICATEUR(S)	VALEUR DE DÉPART MEQ	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2027 MEQ	RÉSULTATS 2021-2022 (FINAL)	PROPOSITION DU C.E.R.É
OBJECTIF 1.2.1 MAINTENIR UN CLIMAT DE BIENVEILLANCE DE BIEN-ÊTRE ET DE SÉCURITÉ DANS NOS ÉCOLES ET NOS CENTRES	PROPORTION DES CODES DE VIE DES ÉTABLISSEMENTS QUI INTÈGRENT UNE APPROCHE BIENVEILLANTE ET SOUTENANT LES COMPORTEMENTS POSITIFS	N/A	N/A	N/A	2/9	9/9
	PROPORTION D'ÉCOLES ET DE CENTRES AYANT RECOURS AU RÉFÉRENTIEL SUR LE BIEN-ÊTRE DE L'ÉLÈVE, ÉLABORÉ EN FONCTION DES DONNÉES ISSUES DE LA RECHERCHE	0%	2022-23	100%	N/A	100%
OBJECTIF 1.2.2 ÉLABORER DE NOUVEAUX PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS (PPP) ACCESSIBLES À TOUS LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE	TAUX DE PARTICIPATION DES ÉLÈVES DE NIVEAU SECONDAIRE DU RÉSEAU PUBLIC, À UN PROJET PÉDAGOGIQUE PARTICULIER	44,6%	2022-23	75%	N/A	66%

 Indicateurs prescrits par le ministère

CONCLUSION

Le portrait du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi montre qu'il y a beaucoup à faire dans les cinq prochaines années. Cependant, depuis l'analyse de l'état de la réussite des élèves, les enjeux sont clairs et les objectifs précis. Les moyens d'action qui sont mis en œuvre depuis trois ans reposent sur la recherche en éducation et sont monitorés rigoureusement. Des résultats positifs commencent à se dégager et tous sont confiants que la situation ne fera que s'améliorer dans les prochaines années.

Le plan d'action pour la mise en œuvre du plan d'engagement vers la réussite comportera trois piliers efficaces afin de soutenir le changement de pratiques et améliorer la réussite des élèves :



ANNEXE 1

Déclaration d'engagement

LES ENGAGEMENTS GÉNÉRAUX

Afin d'assurer la qualité des services qu'elle dispense, notamment en ce qui a trait aux relations avec ses usagers, le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi s'engage à ce que le personnel de ses établissements et de ses services centralisés :

- fasse preuve de courtoisie, de compétence et de transparence ;
- facilite l'accès à tous ses services ;
- dispense ses services de manière équitable ;
- respecte la confidentialité ;
- communique dans un langage clair et concis ;
- informe des délais de service ou de traitement lorsque cela est possible ;
- assure le caractère personnalisé des services.

LES ENGAGEMENTS SPÉCIFIQUES

Vous communiquez avec un établissement ou un service?

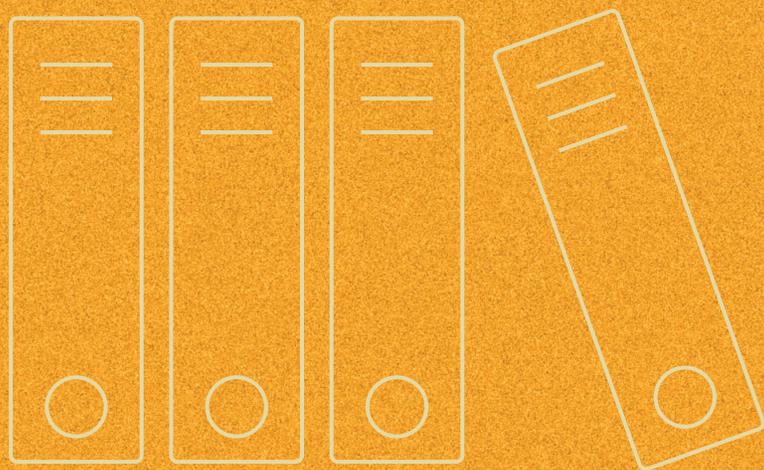
Le Centre de services scolaire s'engage à :

- accuser réception ou vous répondre dans un délai de deux jours ouvrables, dans le cas des services offerts au siège social;
- vous informer quant à la date de retour d'un membre du personnel en cas d'absence de ce dernier;
- rediriger votre appel vers la personne appropriée, le cas échéant;
- traiter votre demande dans les meilleurs délais.

Vous avez besoin d'un document?

Le Centre de services scolaire s'engage à :

- rendre accessibles sur son site Internet les documents d'intérêt et les encadrements relatifs à ses services;
- répondre à toute demande d'accès à l'information en conformité avec la loi.



**Centre
de services scolaire
du Lac-Abitibi**

Québec 